

Union européenne

Après l'embellie

Michel HUSSON

La période récente a été marquée par une reprise vigoureuse de l'emploi dans l'Union européenne. Un bilan récemment dressé par la Commission européenne¹ établit que, sur les cinq années 1997-2001, le nombre total d'emplois a augmenté d'un peu plus de 10 millions (+ 6,5 %), dont 6 millions occupés par des femmes, tandis que le nombre de chômeurs baisait de 4 millions de personnes (- 25 %). Cette période faste semble aujourd'hui achevée, et le retournement de conjoncture a conduit à une remontée récente du taux de chômage moyen en Europe. Cet article propose une mise en perspective des bonnes performances puis de leur progressif épui sement.

Une fin de cycle favorable à l'emploi

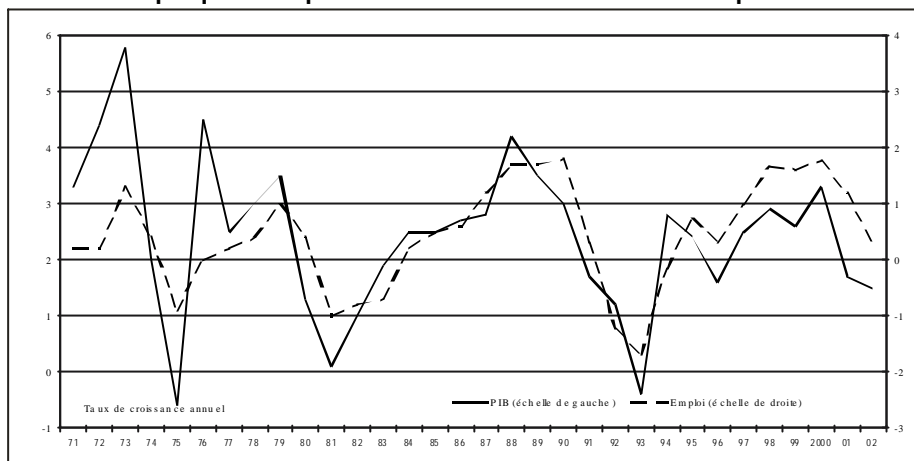
La courbe de la croissance européenne fait clairement apparaître la succession de trois cycles scandés par les années de récession, 1975, 1981 et 1993. Il est en core trop tôt pour dire si le décrochage récent de la croissance en Europe

suffit à marquer le point bas du dernier cycle, ou s'il constitue un « trou d'air » un peu marqué. Mais il s'inscrit en tout cas dans un fonctionnement cyclique au quel l'économie européenne ne semble pas échapper et dont les caractéristiques (amplitude, synchronisation) se modifient très lentement. C'est le principal résultat d'études comparatives récentes du FMI² et de l'OCDE³.

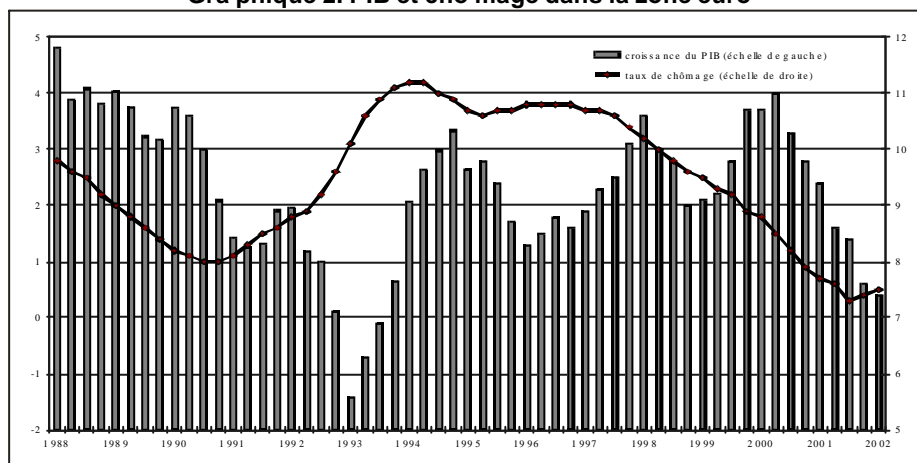
Cependant la méthode retenue par ces travaux passe à côté d'une caractéristique notable du dernier cycle, qui est l'apartition de fluctuations courtes dans l'évolution de la croissance européenne. Les données trimestrielles permettent de mieux identifier ce phénomène de mini-cycles qui conduit à un profil en dents de scie, particulièrement défavorable aux prévisions (graphique 2). On peut ainsi distinguer la phase 1995-96, durant laquelle la reprise semble s'affaïsser en venant buter sur les politiques d'ajustement préparatoires au passage à l'euro. Après le rebond de 1996-1997, on

1. *Bilan de cinq années de Stratégie Européenne pour l'Emploi*, communication de la Commission, 17 juillet 2002. http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2002/jul/com_eval_fr.pdf
2. FMI, *World Economic Outlook*, April 2002, chapitre 3 : « Recessions and Recoveries » <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2002/01>.
3. OCDE, *Perspectives économiques*, n°71, juin 2002, chapitre 5 : « Les changements en cours du cycle économique ».

Gra phique 1. Emploi et crois sance dans l'Union eu ro péenne



Gra phique 2. PIB et chô mage dans la zone euro



Ta bleau 1. Fluc tua tions de la crois sance du PIB eu ro péen

Sous-période	Nombre de tri mes tres	Taux de crois sance
1993:1 - 1994:4	7	2,6
1994:4 - 1996:1	5	1,2
1996:1 - 1998:1	8	2,7
1998:1 - 1998:4	3	1,8
1998:4 - 2000:2	6	3,8
2000:2 - 2002:1	7	0,9

Source : Eurostat.

UNION EUROPÉENNE

tra verse un nou veau « trou d'air », avant d'entrer dans une phase de croissance plus sou tenue, qui flirte avec les 4 % au cours des an nées 1999 et 2000. Le re tour ne ment a lieu au pre mier tri mestre 2000 et il ouvre une phase de ralentissement conti nu qui ra mène le taux de crois sance au voi si nage de zéro (ta bleau 1, *supra*).

Le bi lan que l'on peut ti rer de ce cycle du point de vue de l'emploi et du chô mage est am bi va lent. Les trois ou quatre dernières années se caractérisent par un dynamisme impressionnant de l'emploi, mais cette progression est comparable à celle que l'on avait pu cons ta ter lors de la der nière re prise, soit en vi ron 10 mil lions d'em plois. De ce point de vue le der nier cycle ne pré sente donc au cune su pé ri ri té in trin sèque (gra phique 3) On peut en dire autant du taux de chômage qui vient de commencer à remonter, et ne sera pas descendu beau coup plus bas que lors du cycle précédent (graphique 4). Pour la zone euro, le point bas aura été at teint au troisième trimestre 2001 avec 7,3 %, contre 8 % au qua trième tri mestre 2000. La principale différence provient de ce

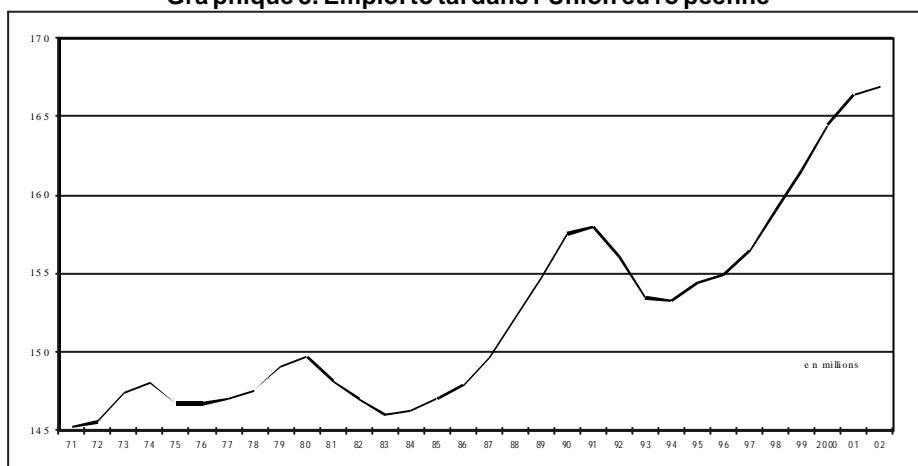
que ces résultats voisins ont été obtenus pour une crois sance plu tôt in fé rieure.

L'enrichissement de la crois sance en em plois

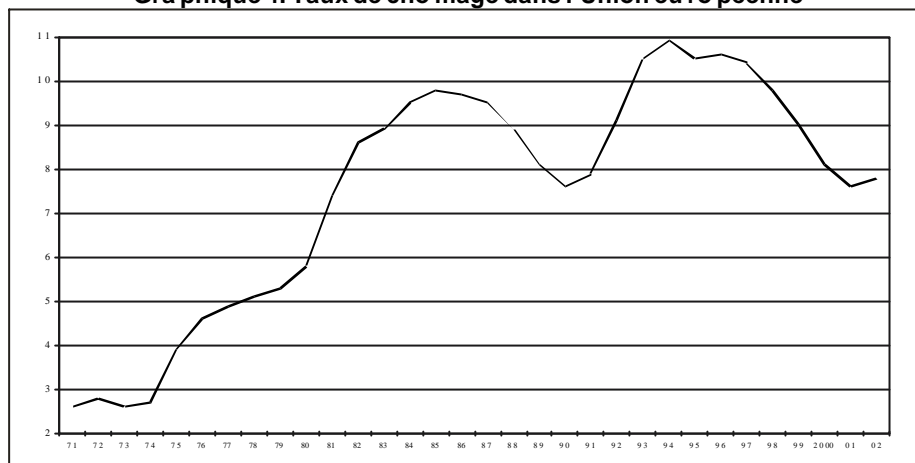
Sur les trois années allant du 1^{er} tri mestre 1987 au 1^{er} trimestre 1990, l'Union européenne avait enregistré une crois sance du PIB de 4,2 %. Dix ans plus tard, du 2^e tri mestre 1997 au 2^e tri mestre 1999, la crois sance at teinte n'aura été que de 3,1 %. La no tion d'*enrichissement de la crois sance en emploi* sert à désigner cette capacité à créer autant d'emplois pour une croissance sensiblement in fé rieure. Comme cette expression n'existe qu'en fran çais, on dira aus si que l'*inten sité d'emploi de la crois sance éco no mique* a augmenté. Rappelons que cette évo lution équi vaut stric te ment à un ra len tis se ment de la pro duc ti vi té du tra vail par tête.

On peut ob ser ver ce phé no mène sur le gra phique 1 (p. 21) : par rap port au cycle des an nées 80, le cycle an té rieur ap pa rait moins créa teur d'em plois, alors que ce lui des années 90 l'est nettement plus. Il s'agit là d'une ten dance de long terme au

Gra phique 3. Em plois to tal dans l'Union eu ro péenne



Graphe 4. Taux de chômage dans l'Union européenne



ralentissement de la productivité par tête qui implique que l'impact sur l'emploi d'un taux de croissance donné est plus élevé aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans. Ce phénomène fait l'objet de larges débats et reste en grande partie inexplicé. On parle à son égard de « paradoxe de Solow » car on attendrait plutôt que les changements technologiques et les transformations dans l'organisation du travail suscitent un regain de productivité horaire.

La période récente fait apparaître un « enrichissement au carré ». Même en tenant compte de la tendance de long terme au ralentissement de la productivité, on observe des créations d'emplois encore supérieures à ce que l'on aurait pu attendre sur la période récente. C'est un phénomène très net dans le cas français qui donne lieu à un débat intéressant, ouvert par le rapport Pisani-Ferry sur le

plein emploi¹. Dans un précédent travail, on avait tenté de repérer ce phénomène pays par pays² : on y montrait qu'en Europe, il concernait principalement la France, l'Italie, l'Espagne et la Finlande. Dans ces pays, les créations d'emplois ont été plus élevées qu'on aurait pu l'attendre, compte tenu du comportement moyen par ti culier à cha cun de ces pays.

Un exercice similaire peut être mené sur l'ensemble de l'Union européenne, afin de donner un ordre de grandeur du phénomène. Il consiste à estimer une équation économétrique simple qui relie l'emploi à la croissance du PIB et à une tendance à « l'enrichissement » décrivant un comportement moyen calibré sur la période 1970-1995. En faisant ensuite fonctionner cette équation sur la période récente, on peut estimer à environ 3 millions d'emplois – sur les 10 créés entre

1. Jean Pisani-Ferry, *Plein emploi*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation française, 2000. <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/014000051/0000.pdf>

2. Michel Husson, « La grande surprise de l'emploi », *La Revue de l'IRES*, 36, 2001/2 <http://www.ires-fr.org/files/publicat/revue/r36/r363.pdf>

UNION EUROPEENNE

1997 et 2001 – l'impact de ce « sur-enrichissement ».

Parmi les explications mises en avant, figure l'effet favorable des politiques visant à baisser le coût réel du travail et à donner aux marchés du travail une plus grande flexibilité. Dans son bilan déjà cité, la Commission fait sienne cette approche : « De nombreux facteurs peuvent expliquer l'intensité d'emploi de la croissance et la réactivité accrue de l'emploi, mais la modération salariale est considérée comme un élément clé. L'UEM fournissant un cadre macro-économique dans lequel la modération des salaires nominaux de venait utile, les partenaires sociaux ont mis en œuvre des accords salariaux favorables à l'emploi sur une longue période, ce qui a contribué à l'amélioration des performances en matière d'emploi ».

Selon cette interprétation, le dynamisme relatif de l'emploi d'un pays à l'autre devrait pouvoir être rapproché d'indicateurs de coût du travail ou de flexibilité, tels la part du travail à temps partiel ou la proportion de contrats à durée déterminée (CDD) dans l'emploi total. Or, la seule corrélation que l'on peut mettre en lumière fait dépendre l'emploi de la croissance du PIB, de la part salariale et du travail à temps partiel (annexe 1). L'effet du temps partiel est facile à comprendre : il signifie que, toutes choses égales par ailleurs, un certain volume d'heures de travail se répartit sur un plus grand nombre d'emplois.

Mais le lien avec la part salariale est positif et va donc à l'encontre des thèses les plus répandues : ce ne sont pas les pays qui ont le plus fait reculer leur part salariale qui ont créé le plus d'emplois mais l'inverse. On voit donc s'esquisser une autre ligne d'interprétation que l'on peut avancer à titre d'hypothèse, et qui

combiner deux idées. La première est que l'embellie se caractérise par une stabilisation, ou par un moindre recul de la part salariale, et par un soutien vigoureux de la consommation des ménages. Pour une croissance donnée, un pays crée d'autant plus d'emplois que la contribution de la demande salariale est importante. La seconde idée renvoie au rôle croissant joué par les services dont la contribution est essentielle dans les créations d'emplois, même si l'emploi dans l'industrie a cessé de reculer. Selon cette grille de lecture, les bonnes performances d'emploi résulteraient, à l'inverse des interprétations dominantes, d'une modération salariale atténuée, ainsi que d'une contribution dynamique de la demande intérieure où la composante en services garantit un bon contenu en emplois.

Les modalités de l'enrichissement et l'allure du cycle

L'enrichissement de la croissance en emplois confère au cycle un profil particulier à plusieurs égards. En premier lieu, le meilleur comportement de la part salariale découle plus d'un ralentissement de la productivité que d'une progression « excessive » des salaires. La baisse du taux de chômage n'a pas conduit à une accélération très marquée des salaires nominaux qui ont progressé de 3,2 % en 2001, contre 2,7 % en 1998. La progression du pouvoir d'achat dépend plus tôt de l'inflation dont le rôle s'est renversé. Dans un premier temps, le ralentissement de l'inflation a donné un coup de fouet au pouvoir d'achat du salaire qui progresse de 1,5 % en 1999, contre 0,5 % les deux années précédentes. Ce « coup de pouce » a joué un rôle déterminant en permettant à la demande intérieure de prendre le relais des exportations comme moteur de la croissance. Sur la période récente, la re-

prise de l'inflation n'a rien de spécialement alarmant, et elle contribue sur tout à ramener la progression du pouvoir d'achat au tour de 1 % par an. La progression de la masse salariale résulte donc plus tôt de celle des effectifs qui continue sur sa lancée, en raison d'une productivité qui n'aura jamais été tirée par la reprise de la croissance.

Ce ralentissement marqué de la productivité du travail n'est pas compensé, au contraire, par la productivité du capital, de telle sorte que la productivité globale des facteurs ralentit en core plus et tend à stagner en 2001. Cette configuration a des effets sur l'un des principaux déterminants de l'investissement, à savoir la rentabilité du capital. Celle-ci s'était fortement rétablie, puisque l'indicateur calculé par la Commission était passé de 100 en 1994 à

118 en 1999 ; la rentabilité ainsi mesurée commence à se tasser à partir de cette date, venant ainsi contribuer à un retournement très net de l'investissement.

Pays par pays

Les résultats enregistrés par chacun des pays de l'Union européenne (tableau 2) permettent de dégager une typologie raisonnée. Il faut d'abord distinguer une première catégorie, celle des pays qui créent beaucoup d'emplois. Ce sont l'Irlande, le Luxembourg, l'Espagne. Les deux premiers bénéficient d'une croissance largement supérieure à la moyenne européenne. Les créations d'emplois font nettement reculer le taux de chômage en Irlande mais pas au Luxembourg, qui se trouve déjà au voisinage du plein emploi. L'Espagne est sans doute ce lui des grands

Tableau 2. Performances d'emploi en Europe			
	Emploi^a	Chômage^b	Croissance^c
Allemagne	1,0	-2,0	1,8
Autriche	0,6	-0,8	2,6
Belgique	1,3	-2,6	2,5
Danemark	1,0	-0,9	2,2
Espagne	3,1	-7,6	3,8
Finlande	2,0	-3,6	3,9
France	1,8	-3,2	2,8
Grèce	0,7	0,4	3,8
Irlande	5,5	-6,1	9,4
Italie	1,4	-2,1	2,0
Luxembourg	5,2	-0,3	6,1
Pays-Bas	2,4	-2,5	3,1
Portugal	1,9	-2,7	3,3
Royaume-Uni	1,1	-1,8	2,6
Suède	1,8	-4,8	3,2
Union européenne	1,6	-2,8	2,6
Etats-Unis	1,5	-0,1	3,4
Japon	-0,6	1,7	0,4

a taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1997 et 2001

b variation du taux de chômage entre 1997 et 2001

c taux de croissance annuel moyen du PIB entre 1997 et 2001

Source : Eurostat.

UNION EUROPÉENNE

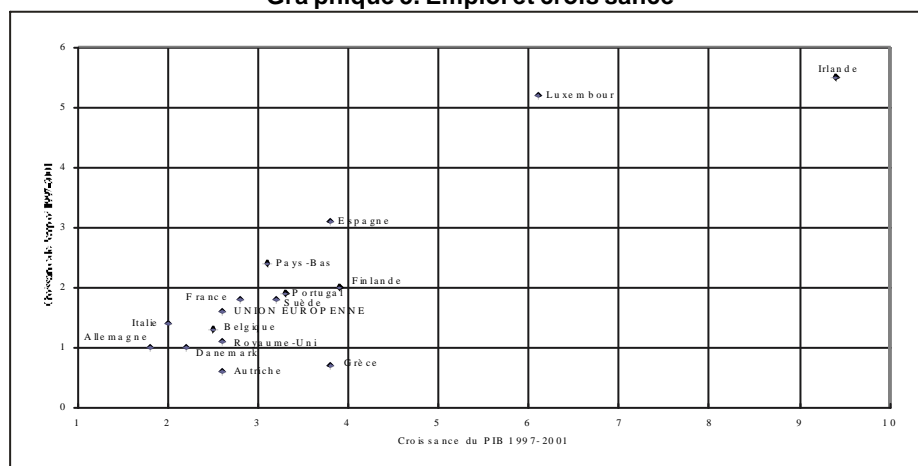
pays qui tire le mieux son épingle du jeu : sa croissance est de plus d'un point supérieure à la moyenne européenne, le rythme de création d'emplois est très vigoureux et conduit à une baisse record (près de huit points) du taux de chômage qui reste toute fois l'un des plus élevés en Europe. Les Pays-Bas profitent eux aussi d'une meilleure croissance pour créer plus d'emplois que la moyenne, mais l'effet sur le taux de chômage est moins marqué, puisque celui-ci recule dans la même proportion que la moyenne européenne. Le rapprochement des cas espagnols et néerlandais suggère d'ailleurs une sorte de loi des rendements croissants des créations d'emplois : la baisse du taux de chômage a été d'autant plus marquée que le niveau initial était élevé. On vérifie que la dispersion entre pays européens s'est réduite, puisque l'écart-type des taux de chômage a baissé de 5 en 1994 à 3 en 2001. La reprise récente a donc enclenché de ce point de vue un mouvement de convergence.

D'autres pays ont nettement moins profité de l'embellie. Malgré une croissance supérieure à la moyenne, la Grèce crée très peu d'emplois et est le seul pays

où le taux de chômage ne recule pas. Il faut sans doute y voir les effets de sévères politiques d'ajustement menées pour rendre possible l'entrée de la monnaie grecque dans l'euro. L'Allemagne, l'Autriche et le Danemark peuvent être rapprochés en raison d'une croissance voisine de la moyenne mais moins riche en emplois. Ainsi, pour un même rythme de croissance, l'Autriche a créé chaque année un point de moins d'emplois que la moyenne européenne. Le Royaume-Uni peut lui aussi se ranger dans la catégorie des pays créant peu d'emplois, avec cette particularité, qu'il partage avec l'Allemagne, de réussir malgré tout à faire reculer le taux de chômage. Les autres pays – Belgique, Finlande, France, Italie, Portugal et Suède – enregistrent un rythme annuel de créations d'emplois se situant de part et d'autre de la moyenne européenne, dans une fourchette allant de 1,3 à 1,9 points. On peut signaler le recul plus marqué du taux de chômage en Suède, qui baisse de près de cinq points.

En règle générale, le dynamisme de l'emploi est bien corrélé avec la croissance (graphique 5). On ne peut citer au-

Gra phique 5. Emploi et crois sance



cun pays qui obtient de bons résultats en matière d'emploi malgré une croissance défective.

Le lien entre croissance et baisse du chômage est également bien assumé mais permet de retrouver les spécificités de quatre pays. Comme on l'a vu, la Grèce et le Luxembourg, malgré une croissance supérieure à la moyenne, créent peu d'emplois et laissent le taux de chômage à peu près inchangé, mais à des niveaux évidemment bien différents. À l'autre bout des performances, l'Espagne et l'Irlande se distinguent par des performances hors normes en matière de recul du taux de chômage, obtenues pour des taux de croissance significativement supérieurs à la moyenne européenne.

L'amélioration des structures de l'emploi

L'une des tendances qui accompagne la reprise de l'emploi en Europe est un freinage de la progression des formes précaires de l'emploi. Tout en se ralentissant la difficulté des comparaisons internationales en la matière, on utilise ici deux indicateurs régulièrement disponibles qui indiquent la proportion de l'emploi total du travail à temps partiel, d'une part, des contrats à durée déterminée, de l'autre. Ces deux ratios ont continué à augmenter sur la période récente, mais à un rythme qui s'est globalement ralenti. La part des emplois à temps partiel progressait entre 1991 et 1997 d'un demi-point par an, et ce rythme s'est par la suite réduit environ de moitié. Le même mouvement s'observe, à peu près dans les mêmes proportions, en ce qui concerne les contrats à durée déterminée.

La reprise de l'emploi entre 1997 et 2002 s'accompagne donc d'un développement plus équilibré des différentes formes d'emplois, par rapport à la première partie de la décennie (tableau 3). Entre 1991 et 1997, l'emploi total a pratiquement stagné en Europe (-1,6 million). Mais cette stagnation s'est accompagnée d'un chassé-croisé spectaculaire : le nombre d'emplois à temps partiel augmente de 4,4 millions et celui des CDD de 5,2 millions, tandis que les autres emplois – au recouvrement de ces deux catégories – baissent de 11 millions d'emplois. La reprise voit l'emploi total progresser plus vite que la somme des temps partiels et des CDD qui, malgré tout, continuent à représenter une proportion majoritaire des nouveaux emplois ainsi créés. On observe la même opposition entre ces deux sous-périodes du point de vue de la répartition par sexe de l'emploi total. Entre 1991 et 1997, le nombre d'hommes employés se réduit plus vite que l'emploi total (-2,6 millions contre 1,6).

Le rôle des contrats temporaires sur la dynamique de l'emploi a donné lieu à une analyse empirique plus poussée de la Commission¹ qui conduit aux résultats suivants. En premier lieu, l'élasticité de l'emploi par rapport au PIB au cours du cycle est plus grande pour les pays où la proportion d'emplois temporaires est plus élevée. Les variations de l'emploi au cours du cycle sont alors plus marquées, et ce serait le cas en France ou aux Pays-Bas.

On observe aussi un certain degré de substitution entre emplois temporaires et emplois permanents au cours du cycle, de telle sorte qu'au total la réaction de l'emploi au PIB est réduite. « Le "bonus" que

1. « Structural Changes in the European Labour Market », *background paper*, http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2002/may/macro_eval_en.pdf

Tableau 3. Structure des emplois dans l'Union européenne					
	1991		1997		2002
Temps partiel	22,0	+4,4	26,4	+3,0	29,4
CDD	14,5	+5,2	19,7	+3,2	22,9
Autres	121,5	-11,2	110,3	+4,3	114,6
TOTAL	158,0	-1,6	156,4	+10,5	166,9
Hommes	93,8	-2,6	91,2	+4,6	95,8
Femmes	64,2	+1,0	65,2	+5,9	71,1

Source : Eurostat

procurent les contrats flexibles est en partie réduit dans les pays qui « sur-emploient » déjà les possibilités de contrats temporaires en utilisant comme substitut à des créations d'emplois permanents ».

D'une manière générale, il est impossible de soutenir que les pays qui créent le plus d'emplois se seraient montrés spécialement zélés dans l'application des recommandations habituelles de modération salariale et de flexibilisation des marchés du travail. Les raisons de l'embellie, et donc du retournement, sont moins limpides que cette lecture simplificatrice. Quant aux améliorations des structures de l'emploi, elles semblent découler naturellement de l'amélioration d'ensemble.

Un retournement inattendu ?

« Les résultats économiques de 2001 n'ont pas été à la hauteur des attentes. Il y a un an, les conditions dans la zone euro semblaient propices au maintien d'une croissance économique robuste. Le dynamisme de la demande intérieure, la vigueur des créations d'emplois et la

stabilité des prix étaient considérés comme des atouts majeurs, de vant déboucher sur une croissance économique soutenue ». Tel est le constat déçu de la Commission européenne dans son bilan de 2001¹ qui parle d'un « ralentissement inattendu ».

Mais le ralentissement de la croissance ne s'est répercuté sur l'évolution de l'emploi qu'avec un décalage important. Ce n'est qu'au second trimestre de 2001 que le taux de croissance de l'emploi d'une année sur l'autre a diminué pour la première fois : 1,4 % contre 1,9 % au deuxième trimestre de l'année 2000. Les dernières estimations disponibles indiquent que l'emploi a continué d'augmenter au troisième trimestre 2001, à un taux avoisinant ou dépassant même légèrement 1 %. Selon les prévisions les plus récentes, l'emploi européen devrait cesser d'augmenter en 2002 et redémarrer au début de 2003².

Cette assez grande inertie de l'emploi a permis de repousser dans le temps l'effet sur les consommateurs de la crainte du chômage et le taux d'épargne des ménages ne s'est retourné que très progressivement. La vague récente d'annonces de

1. *Economie européenne* n°73, 2001

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/european_economy/2001/ee73fr.pdf

2. Commission européenne, *L'emploi en Europe 2001*, Mise à jour d'automne

http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2002/jan/cce_fr01_final.pdf

licenciements (500 000 entre janvier et novembre 2001) a contribué à la détérioration du climat, notamment dans les secteurs les plus exposés : télécommunications, aviation, tourisme et intermédiation financière.

L'un des traits frappants de ce tournement est le relatif décalage entre les différents pays de l'Union européenne. En moyenne, la courbe du taux de chômage s'est assez faiblement infléchi (graphique 1) mais ce mouvement est intervenu plus tôt et il est plus marqué dans certains pays comme l'Allemagne. Dans d'autres, comme l'Italie, le Danemark ou la Finlande, le taux de chômage n'est pas encore remonté (tableau 4).

Les paramètres de retournement

Le ralentissement actuel inverse les évolutions de la structure du chômage constatées au cours de l'embellie. Les

secteurs à emploi plutôt masculin subissent plus fortement les effets du ralentissement que ceux qui emploient une plus forte proportion de femmes. Le taux de chômage des femmes a continué de diminuer et il a reculé d'un demi-point de pourcentage au cours de l'année 2001. La montée du chômage des jeunes semble s'expliquer par le comportement de nombreuses entreprises qui, face au ralentissement économique, choisiraient de recruter moins tôt que de licencier. Le chômage des jeunes a augmenté au cours de l'année 2001 en Suède, en Autriche, au Portugal, en Belgique, en Allemagne, en Irlande, au Royaume-Uni et en France. Enfin, le taux de chômage de longue durée a continué de diminuer au niveau de l'Union Européenne jusqu'au troisième trimestre 2001, pour s'établir au tour de 3 % alors qu'il atteignait 4 % au début de l'année 2000.

Tableau 4. Evolution récente des taux de chômage

	Juin 2000	Juin 2001	Juin 2002
Allemagne	7,7	7,7	8,3
Autriche	3,7	3,5	4,1
Belgique	6,8	6,6	6,9
Danemark ^a	4,4	4,3	4,2a
Espagne	11,4	10,6	11,5
Finlande	9,8	9,1	8,9
France	9,3	8,6	9,2
Grèce ^c	11,3	10,4	10,5c
Irlande	4,2	3,8	4,4
Italie ^b	10,5	9,5	9,0
Luxembourg	2,4	2,0	2,3
Pays-Bas ^a	2,7	2,4	2,8
Portugal	4,0	4,0	4,4
Royaume-Uni ^b	5,2	5,0	5,2
Suède	6,0	4,7	4,9
Union européenne	7,8	7,4	7,7
Etats-Unis	4,0	4,6	5,9
Japon	4,7	4,9	5,4

Source : Eurostat

^a mai 2002 ^b avril 2002 ^c mars 2002.

UNION EUROPEENNE

Du point de vue sectoriel aussi, le ralentissement annule les tendances à l'œuvre au cours de la reprise. Ainsi, après être revenue positive, la création d'emplois dans l'industrie européenne s'est à peu près interrompue à la fin de 2001 (tableau 5). Elle s'est ralentie dans les services, y compris dans les services publics. Les plus fortes réductions de la croissance de l'emploi ont été observées dans les secteurs de haute technologie qui sont les plus touchés par le ralentissement économique actuel, après avoir créé entre 1995 et 2000 les deux tiers environ des 10 millions de nouveaux emplois. Depuis, les taux de croissance de l'emploi ont considérablement diminué, surtout dans les pays où ils avaient atteint des niveaux record, comme la Finlande, l'Irlande et l'Espagne. Puis les suppressions d'emplois s'étendent à d'autres secteurs, comme la métallurgie, la chimie, l'automobile, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que le secteur public.

Les analyses de retournement

La « sur prise » expliquée à l'égard du comportement cyclique ne peut se comprendre que par un effet d'auto-persua-

	1999	2000	2001
Ensemble de l'économie	1,7	2,0	1,3
Agriculture	-2,9	-1,5	-1,3
Industrie	0,3	1,0	0,3
Services	2,6	2,8	1,8

Taux de croissance annuel.
Source : Eurostat.

sion de nombreux commentateurs de l'économie. Le passage à l'euro et les promesses de la « nouvelle économie » ont contribué à créer un climat d'euphorie et à diffuser la croyance en une croissance soutenue et régulière. C'est aussi ce qui explique le rôle sans doute disproportionné que l'on fait jouer au choc du 11 septembre, comme s'il fallait absolument invoquer une perturbation extérieure.

Il est donc particulièrement intéressant de voir comment les experts de la Commission européenne rendent finalement compte du retournement qui fait passer la croissance de la zone euro de 3,4 % en 2000 à 1,6 % en 2001. Cet exercice, mené à l'aide du modèle *Quest*, conduit à la ventilation suivante :

Ralentissement observé :	1,8 %
hausse du prix du pétrole :	- 0,4 %
prix alimentaires :	- 0,1 %
choc de productivité :	- 0,7 %
politique monétaire :	- 0,3 %
politique fiscale :	+ 0,3 %
résidu inexpliqué :	- 0,6 %

Source : Commission européenne ¹.

Cette présentation suggère les remarques suivantes. La première est que le modèle utilisé ne semble pas capable de rendre compte de la transmission internationale de la conjoncture autrement que par des effets prix sur les matières premières. Ni la croissance économique aux Etats-Unis, ni le taux de change entre l'euro et le dollar

1. « Economic Forecasts Spring 2002 », *European Economy*, n°2, 2002
http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/european_economy/2002/ee202en.pdf

ne semblent avoir la moindre influence sur la croissance européenne. Ces éléments sont invoqués comme composantes du facteur résiduel, autrement dit ils sont extérieurs au modèle. Ces absences du modèle traduisent la sous-estimation de ces questions, que reconnaît la Commission quand elle explique : « L'économie de l'UE a été plus fortement touchée par le renversement de la conjoncture induit par les Etats-Unis qu'il n'avait été initialement prévu »¹.

La politique monétaire (resserrement des taux d'intérêt) et la politique fiscale (baisse d'impôts) ont des effets en sens inverse sur la croissance et s'annulent. Ce constat de fait conduit à s'interroger sur la cohérence globale de la politique économique européenne et sur la priorité accordée à l'objectif de lutte contre l'inflation. Le modèle de la Commission fait paraître jouer un rôle aux baisses d'impôt mais ne prend pas en compte les dommages collatéraux que celles-ci pourraient infliger à travers des tensions renouvelées sur les finances publiques.

La difficulté à prendre en compte la cyclicité de l'économie est bien résumée dans l'analyse du choc de productivité. Le rapport parle de « réévaluation » (*re-assessment*) des gains de productivité et propose le commentaire suivant : « Le paradigme de la nouvelle économie postule qu'un usage efficace du capital et du travail doit conduire à une forte progression de la productivité totale des facteurs. Pourtant celle-ci s'est fortement ralentie en 2001 dans la zone euro, où elle n'a progressé que de 0,2 % contre 1,3 % en 2000. Ce net ralentissement s'explique en partie par la décelération du progrès technique et par le surinvestissement qui a

empêché les gains de productivité de se matérialiser ». Ces explications embarrassées sonnent la fin des illusions sur la nouvelle économie et sa capacité à engendrer en Europe une progression régulière de la productivité. La référence au surinvestissement se limite à signifier simplement que les déterminations classiques du cycle ont cette fois encore fonctionné.

Conjectures sur une conjoncture

L'interprétation de l'embellie récente est évidemment décisive, puisqu'elle va contribuer à définir les politiques qui seront conduites dans la phase de ralentissement qui lui a succédé. Les éléments d'analyse présentés ici font apparaître une « suspicion d'hétérodoxie », en ce sens que l'amélioration récente de la situation de l'emploi ne se traduit peut-être pas par le résultat attendu de politiques polarisées sur la « réforme » des marchés du travail. Aucun des rapports disponibles, même les plus favorables à cette thèse, ne proposent d'articulation réelle entre l'amélioration constatée et les mesures de flexibilité, comme si le lien de cause à effet allait de soi, et que la simultanéité suffirait à établir une causalité.

Il faut être plus prudent, car la période récente semble échapper en grande partie à une lecture orthodoxe. Le dynamisme de la reprise ne repose pas principalement sur une amélioration de la compétitivité obtenue grâce à la modération salariale. Au contraire, il provient plutôt du passage à une croissance tirée par le marché intérieur – grâce à une relance salariale de fait – après le coup de fouet de la dévaluation des monnaies européennes à l'égard du dollar. Les créations d'emplois ont ensuite enclenché un cercle vertueux dans

1. *L'emploi en Europe 2001*, Mise à jour d'automne, déjà cité.

UNION EUROPEENNE

une économie de services à faible productivité qui confère une certaine inertie à l'emploi. Après le retournement, l'économie européenne se trouve aujourd'hui dans une conjoncture incertaine, où il est difficile de dire si le ralentissement est transitoire, ou si au contraire le freinage de l'emploi est de vantage. La réponse à cette question dépend en grande partie de la trajectoire de l'économie des Etats-Unis, *via* ses effets sur le commerce mondial et le taux de change euro/dollar. Elle est également déterminée par la philosophie qui va guider la politique économique en Europe.

Celle-ci reste dominée par une conception du rapport entre emploi et réformes que la Commission a mis saire aux Affaires sociales, Anna Diamantopoulou, a bien résumé : « Les réformes structurelles ne peuvent pas créer seuls de nouveaux emplois, car la croissance de l'emploi dépend aussi de celle de l'économie. Cependant, les réformes structurelles y contribuent de deux manières importantes : en premier lieu, elles rendent plus facile une croissance économique qui puisse créer des emplois avec moins de tensions et d'effets secondaires indésirables – en particulier l'inflation. En second lieu, elles aident à créer des emplois meilleurs et plus productifs, ainsi qu'à accroître les niveaux de vie, en soutenant la productivité et l'investissement »¹.

Ce discours conduit à une double interrogation. La première porte sur le taux d'emploi. Le sommet de Lisbonne avait choisi cet indicateur pour fixer un objectif de taux d'emploi de 70 % à l'horizon 2010, de 50 % pour les travailleurs âgés. Le taux global devrait cette année at-

teindre environ 64,5 % en 2002 (73,1 % pour les hommes et 55,6 % pour les femmes) ; il se situe à peu près sur la trajectoire retenue mais risque de progresser moins rapidement après le retournement de conjoncture. La pertinence du choix de cet indicateur par rapport à celui du taux de chômage ne se trouve jamais justifiée *a posteriori*. On constate que les performances sont évaluées de manière comparable, quel que soit l'indicateur utilisé. Les politiques structurelles visant à agir directement sur le taux d'emploi ne semblent donc pas avoir d'impact spécifique venant modifier ce lui des politiques macro-économiques. On a vu aussi que l'amélioration du contexte macro-économique tend naturellement à améliorer la qualité de l'emploi. La dichotomie entre la croissance, qui déterminerait le volume d'emploi, et les réformes structurelles qui en définiraient la « qualité » ne se trouve donc pas dans l'analyse de la reprise de l'emploi.

La seconde interrogation concerne le discours sur la productivité. Il paraît en effet difficile de vouloir à la fois accroître l'intensité en emploi de la croissance, *via* la modernisation industrielle, et soutenir la productivité, puisque ces deux objectifs sont purement et simplement inverses. Il faut choisir entre les deux, ou imposer à chacun de ces objectifs un champ d'application sectoriel. Faute de tranche, on risque de mener des politiques fondées sur une surestimation des effets des « réformes » au détriment d'une réflexion sur les conditions d'une croissance régulière et d'une répartition des revenus favorables au soutien de la demande intérieure et à l'emploi.

1. *L'emploi en Europe 2001*, Mise à jour d'automne, déjà cité.

Annexe 1

Emploi par pays : une équation économétrique

$$\text{Emploi} = 0,488 \text{ PIB} + 0,534 \text{ Par sal} + 0,150 \text{ TTP} - 19,0$$

(5,0) (2,0) (2,7) (0,6)

$R^2 = 0,83$ - 15 pays de l'Union européenne

Emploi : progression de l'emploi 1997-2001

PIB : progression du PIB 1997-2001

Par sal : progression de la part salariale 1997-2001

TTP : progression de la part des emplois à temps partiel 1997-2001